

PÉTITION POUR LE RÉTABLISSEMENT DES TEMPS DE CONCERTATION REP+

ECOLE MATERNELLE JOLIOT CURIE (ORLY)

Nous sommes enseignants de l'école maternelle Joliot Curie, située en REP + à Orly, syndiqués au SNUDI-FO, SNUipp, ...

Nous avons appris que les temps de formations/concertations règlementaires, dans le cadre des réseaux d'éducation prioritaire, avaient été suspendus jusqu'à nouvel ordre par la Direction académique.

Ces temps sont pourtant inscrits dans le décret n° 2014-942 du 20 août 2014, qui fixe les obligations règlementaires de service des enseignants en REP+. L'article 1 du décret déclare que : « Les enseignants du premier degré exerçant en REP+ bénéficient de 18 demi-journées annuelles dédiées au travail en équipe, à la formation et à la concertation, afin d'améliorer les pratiques pédagogiques et le suivi des élèves. »

Ces temps de formation/concertation sont un droit ; ils constituent un élément essentiel du dispositif REP+, permettant aux équipes de coordonner leur travail, d'échanger sur les pratiques pédagogiques et d'assurer un meilleur suivi des élèves. Il revient à la Direction académique d'assurer leur mise en œuvre, en remplaçant les enseignants dans leurs classes lors de ces formations/concertations.

Nous estimons que leur suppression, décidée unilatéralement par la Direction académique, au motif du manque de remplaçants, est illégale et nuit gravement à la qualité de l'enseignement en éducation prioritaire. Elle ne résout en rien la crise du remplacement dans notre département et vient au contraire aggraver les difficultés des enseignants qui doivent déjà faire face à des absences non remplacées et à une surcharge de travail.

Aussi, nous exigeons de la Direction académique et du Ministère :

- ✓ **Le rétablissement immédiat des temps de concertation REP+, conformément aux textes règlementaires ;**
- ✓ **Le maintien des moyens dévolus aux réseaux d'éducation prioritaire, en particulier les moyens de remplacement, pour permettre aux enseignants d'assurer pleinement leurs missions ;**
- ✓ **Un recrutement massif d'enseignants en urgence, dans notre département, pour pallier toutes les absences, aussi bien en zone banale que dans les réseaux d'éducation prioritaire**

Nous invitons tous les enseignants des écoles REP+ à prendre position sur ces revendications. Nous les invitons à contresigner cette pétition, et à participer nombreux à l'assemblée départementale intersyndicale (SNUDI-FO, SNUipp, SE UNSA, CGT Educ'action, Sud Education) pour discuter des moyens de faire aboutir nos revendications, le mercredi 26 mars, à 14h, à la Maison des syndicats de Créteil.

Nous envoyons cette pétition aux organisations syndicales du département, citées plus haut.